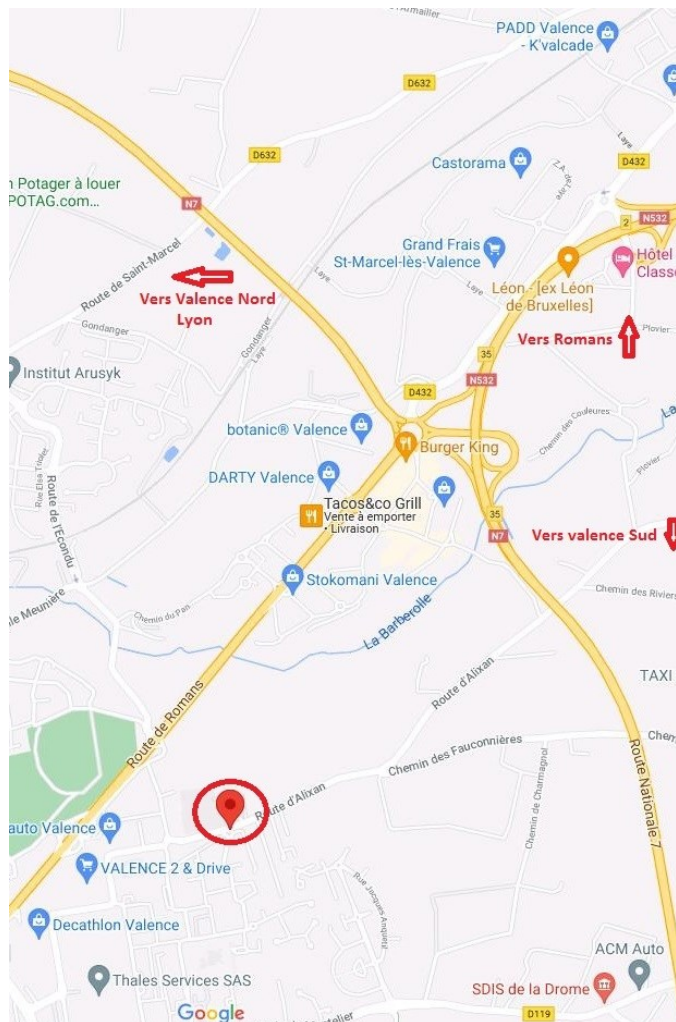


## Notre équipe :

- 1 responsable de service
- 1 agent administratif
- 1 professeur spécialisé des écoles
- 1 orthophoniste
- 1 psychologue
- 1 médecin spécialisé
- 2 éducateurs spécialisés
- 2 kinésithérapeutes
- 3 Aides Médico-Psychologique
- 1 Aide Médico-Psychologique Vie Scolaire
- 1 ergothérapeute
- 1 neuropsychologue
- 1 psychomotricienne
- 1 assistante sociale
- 1 agent de service

## Nous situer :



### Section d'Education Motrice

Collège Marcel Pagnol

85, Rue Henri Becquerel - 26000 VALENCE

Tél. : 04 75 59 44 30

Mail : sem@apajh-drome.org

## Section d'Education Motrice



**Pour les jeunes de 12 à 20 ans en situation de handicap moteur avec une déficience intellectuelle ou cognitive**

**Ouverture de l'établissement  
du Lundi au Vendredi  
de 8h45 à 16H15 (15h15 les lundis)**

**42 semaines par an en moyenne**



## Qui sommes-nous ?

La SEM (Section d'Education Motrice) a été créée à Valence en 2006.



Elle répond de manière innovante aux besoins scolaires, rééducatifs et sociaux en accueillant des jeunes porteurs d'un handicap moteur avec une déficience intellectuelle ou cognitive, mais en capacités réelles d'apprentissage.

La SEM est implantée dans l'enceinte du Collège Marcel Pagnol pour un fonctionnement au plus près de la vie ordinaire des autres collégiens.



La SEM accueille 13 jeunes de 12 à 20 ans, habitant dans un périmètre maximum de 30 km.

Un transport spécialisé est assuré entre le domicile du jeune et la SEM.

## Nos actions :

### I) ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE :

- Proposer un temps de scolarité adapté au sein de la SEM avec l'enseignante spécialisée.
- Permettre des inclusions scolaires au Collège.
- Partager des temps de vie au Collège : self, récréations, activités du foyer, projets culturels, etc.

### II) ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL ET RÉÉDUCATIF :

- Développer des acquis sur le plan moteur, cognitif et social.
- Favoriser la connaissance de soi.
- Appréhender son environnement.
- Assurer un suivi médical, neuro-orthopédique.
- Appareillage, aide au déplacement

### III) ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL :

- Construction d'un projet personnalisé.
- Accompagnement à la professionnalisation ou à l'orientation vers une structure adulte.
- Accompagnement à la vie sociale et affective, à développer un rapport aux autres respectueux
- Favoriser les liens sociaux avec l'extérieur et l'accès à la culture.

Chaque jeune est accompagné dans la réalisation de ses projets par l'équipe pluridisciplinaire (médicale, paramédicale, psychologique et éducative).

Le projet personnalisé se construit en lien privilégié avec la famille.

Les liens tissés avec le collège permettent de favoriser les inclusions dans les autres classes.



### Notre originalité:

- **Un fonctionnement au plus près du milieu ordinaire de vie :** même lieu que les autres adolescents...
- **Des espaces de vie partagés avec tous les collégiens :** self, cour de récréation, centre de documentation, activités du midi avec le foyer, école ouverte, projets...
- Enseignement spécialisé, mises en situations préprofessionnelles...
- **Un travail privilégié avec les familles :** liens réguliers avec les parents, visites à domicile et liens avec la fratrie possible...